

**ÉTABLISSEMENT**

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice**I.1) NOM ET ADRESSES**

Chartres Métropole (28), Contact : service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.agglo-chartres.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Ville de Chartres, Contact : Service marchés publics, , Place des Halles , 28019 Chartres cedex, FRANCE. Tél. : +33 237234064.

Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Service de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Affaire 23A069 - Création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur le territoire de Chartres métropole - relance lot 1

II.1.2) Code CPV principal

45233140

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Affaire 23A069 - Création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur le territoire de Chartres métropole - relance lot 1 - Ouvrages d'art - Terrassements - Voirie - Réseaux humides - Signalisation - Mobiliers Réalisation de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service de Chartres Métropole Convention de co-maitrise d'ouvrage avec la ville de Chartres, Chartres Métropole et le CD28, porté par Chartres Métropole Secteurs indicatifs concernés : Rue de Touraine à Lucé (terminus de la ligne), Rue du Parc à Chartres - Lucé, Rue Patton, Place Jeanne d'Arc à Chartres Place de la Porte Saint-Michel, Boulevard de la Courtille, Place Morard à Chartres

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45233000 , 45233140 , 45220000 , 45112500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Territoire Chartres métropole (Villes de Chartres et Lucé)

II.2.4) Description des prestations

ouvrages d'art - terrassements - voirie - réseaux humides - signalisation - mobiliers. La nature des travaux et l'indication des besoins et exigences sont précisées dans le cahier des charges

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 10000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 17

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui

Identification du projet : Des demandes sont en cours pour le dossier FEDER.

II.2.14) Informations complémentaires

La date limite de réalisation des travaux, tous lots confondus (lots 1 à 3), est le 31 aout 2025. Le candidat doit tenir compte de la mise en service du service de transport BHNS au 1er septembre 2025.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

une lettre de candidature (type modèle Dc1)

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'entité adjudicatrice

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

certificats de qualification détaillés au RC spécifiques

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 5%

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

le financement du marché s'effectue par des ressources propres (budget de chaque signataire de la convention de co-maîtrise d'ouvrage), des subventions du Département d'eure et loir, de la Ville de Chartres ainsi que dans le cadre de l'appel à projets vélo

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

ce marché fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'embauche de publics prioritaires détaillée dans le cahier des clauses administratives particulières selon les articles L.2112-2 et L.2112-3 du Code de la Commande Publique

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2023/S096-297961

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 15 janvier 2024 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 15 janvier 2024 - 12:30

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Variante autorisée : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à la variante sont indiqués dans les documents de la consultation.

- La répartition des prestations par maître d'ouvrage est indiqué au règlement de la consultation.

- En complément du point I1. , Chartres métropole agit également pour le compte du Conseil départemental d'Eure et Loir domicilié Place Châtelet-Cs70403 à Chartres cedex (28008)- FRB02 - Courriel: dcpaja.sap@eurelien.fr - Téléphone: +33 237201010- <https://eurelien.fr/>

- Les lots 2 et 3 ont été attribués lors d'une précédente procédure

- La période de préparation, d'une durée de 6 semaines, n'est pas incluse dans le délai d'exécution global.

- Les travaux ne seront pas en continu, il y aura des arrêts de chantier compte tenu de la complexité des travaux de certains secteurs

et les flux de circulation.

- La date limite de réalisation des travaux, tous lots confondus (lots 1 à 3), est le 31 aout 2025. Le candidat doit tenir compte de la mise en service du service de transport BHNS au 1er septembre 2025. Des travaux seront exigés pendant congés scolaires et de nuit, et notamment les enrobés pour les rues qui ne peuvent être fermées à la circulation en journée. Le titulaire doit avoir prévu tous les moyens humains nécessaire pour respecter la date butoir.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

- référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 Cja.
- recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ".

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 novembre 2023